

## Le grand stade de Lyon est sur les rails



Cette maquette représente le stade qui devrait succéder à Gerland comme terrain attitré des matchs de l'OL. (HOK SPORT ARCHITECTURE.)



**J**EAN-MICHEL AULAS, le président de l'Olympique lyonnais, peut pousser un coup de soulagement. Gérard Colomb, le maire de Lyon, aussi. Avec la révision, votée lundi soir par le Grand Lyon, du plan local d'urbanisme de Décines (la commune qui doit l'accueillir), le projet de grand stade est maintenant sur les rails. Ce complexe sportif et commercial, qui fera passer de 40 000 à 60 000 places la capacité d'accueil, devrait voir le jour d'ici à 2013 et accueillir, si la candidature de la France est retenue, l'Euro 2016.

Le grand stade revient de loin. En juillet 2008, le commissaire chargé de l'enquête publique avait rendu un avis défavorable, contraignant les promoteurs du projet à revoir leur copie. En janvier

dernier, c'est le Parlement qui avait à son tour retoqué l'amendement permettant la construction de tels équipements sportifs. Il a été sauvé du naufrage par un projet de loi déposé par le gouvernement en juin et rendant fort opportunément les enceintes sportives « d'intérêt national ».

### « Faire rayonner l'agglomération »

Maintenant, Gérard Colomb et Jean-Michel Aulas présentent le projet comme « une façon de faire rayonner l'agglomération » et se réjouissent de pouvoir présenter leur calendrier. Lancement de l'enquête publique à l'automne, adoption du

nouveau PLU début 2010, dépôt du permis de construire mi-2010 et inauguration du grand stade courant 2013.

Pourtant, l'OL-Land ne fait pas l'unanimité. Les écologistes y sont farouchement opposés. « Avec les déplacements massifs de spectateurs, les grandes manifestations sportives sont des aberrations écologiques », assure Paul Coste, le président des Verts du Grand Lyon. Les riverains sont aussi hostiles au projet. Yves Imbert, le maire (PS) de la commune voisine de Chassieu, s'interroge : « Pensez-vous que le financement d'un projet privé, purement spéculatif, d'une entreprise cotée en Bourse, en cette période de profonde crise économique, énergétique et climatique, soit la réponse que nos concitoyens attendent ? »

CATHERINE LAGRANGE